

LAPONITE-RDS

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : LAPONITE-RDS

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : BYK USA LLC
524 South Cherry Street
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086
Visitez notre site Web : www.byk.com
Adresse e-mail : BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1
703-527-3887

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Additif rhéologique
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments d'étiquetage SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Autres dangers

Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange
Nature chimique : Phyllosilicate synthétique modifié

Composants dangereux

Composant	No.-CAS	Concentration (%)
Pyrophosphate tétrasodique	7722-88-5	≥ 5 - < 10

L'identité spécifique/pour cent de poids des ingredient(s) propriété est confidentielle

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.
En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

LAPONITE-RDS

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

En cas de contact avec la peau	: Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
En cas de contact avec les yeux	: Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	: Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	: Aucun symptôme connu ou attendu.
Avis aux médecins	: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	: Mousse Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Manipuler comme un produit chimique industriel. Pas sensible à l'impact mécanique. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Produits de combustion dangereux	: Oxydes de phosphore Oxydes de soufre
Information supplémentaire	: Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Éviter la formation de poussière.
	: Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Le matériel peut créer des conditions glissantes. Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel de protection adapté peut intervenir.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Empêchez le matériel renversé d'entrer dans la terre, l'eau et/ou l'air en employant des méthodes appropriées de

LAPONITE-RDS

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

retenue.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Ramasser et évacuer sans créer de poussière.
Balayer et enlever à la pelle.
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Conditions de stockage sûres : Éviter la formation de poussière.
Conserver le récipient bien fermé.
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter : Pas de matières à signaler spécialement.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Pyrophosphate tétrasodique	7722-88-5	TWA	5 mg/m3	NIOSH REL
Pyrophosphate tétrasodique		TWA	5 mg/m3	OSHA P0

Autres limites d'exposition professionnelle

Description	Type de valeur	Paramètres de contrôle	Base
inert or nuisance dust	TWA	50Millions de particules par pied cube total dust	OSHA Z-3
	TWA	15 mg/m3 total dust	OSHA Z-3
	TWA	5 mg/m3 respirable fraction	OSHA Z-3
	TWA	15Millions de particules par pied cube respirable fraction	OSHA Z-3

Mesures d'ordre technique : Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

LAPONITE-RDS

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

Filtre de type	: Filtre de type P Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Protection des mains Matériel	: Gants imperméables
Remarques	: Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
Protection des yeux	: Lunettes de sécurité
Protection de la peau et du corps	: Vêtement de protection
Mesures d'hygiène	: Pratiques générales d'hygiène industrielle.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: poudre
Couleur	: blanc
Odeur	: inodore
pH	: 9.7, Concentration: 20 g/l(en dispersion)
Point/ intervalle de fusion	: Non applicable
Point/intervalle d'ébullition	: Non applicable
Pression de vapeur	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Non applicable
Densité relative/Densité spécifique	: Donnée non disponible
Taille des particules	: Donnée non disponible
Densité	: Donnée non disponible
Masse volumique apparente	: 1,000 kg/m ³
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: partiellement soluble

LAPONITE-RDS

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Non applicable

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Stabilité chimique	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Possibilité de réactions dangereuses	: Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de dangers particuliers à signaler.
Conditions à éviter	: Donnée non disponible
Matières incompatibles	: Acides forts et oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	: Donnée non disponible

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation
Ingestion
Contact avec les yeux
Contact avec la peau

Toxicité aiguë**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:**7722-88-5 Pyrophosphate tétrasodique:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 300 - < 2,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 420
BPL: oui

LAPONITE-RDS

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Composants:**7722-88-5 Pyrophosphate tétrasodique:**

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Pas d'irritation de la peau

BPL: oui

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Espèce: Bovine corneal opacity and permeability assay (BCOP)

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Méthode: OCDE ligne directrice 437

BPL: oui

Composants:**7722-88-5 Pyrophosphate tétrasodique:**

Résultat: Irritation sévère des yeux

Evaluation: Risque de lésions oculaires graves.

Espèce: Lapin

Résultat: Corrosif pour les yeux

Méthode: OCDE ligne directrice 405

BPL: oui

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Composants:**7722-88-5 Pyrophosphate tétrasodique:**

Type de Test: Mouse Local Lymph Node assay (LLNA)

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Souris

Méthode: OCDE ligne directrice 429

Résultat: Pas un sensibilisateur de la peau.

BPL: oui

LAPONITE-RDS

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

Mutagenicité sur les cellules germinales**Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

Cancérogénicité**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

IARC

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérigènes réglementés.

NTP

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

Toxicité pour la reproduction**Produit:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée**Produit:**

Remarques: Pas de risques connus de maladie chronique.

LAPONITE-RDS

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

Toxicité par aspiration**Produit:**

Donnée non disponible

Expérience de l'exposition humaine**Produit:**

Inhalation:

Symptômes:

Grains de poussière peuvent irriter les voies respiratoires.

Contact avec la peau:

Symptômes:

Le contact de la peau peut irriter.

Contact avec les yeux:

Symptômes:

Le contact de la peau peut irriter.

Ingestion:

Symptômes:

L'ingestion provoquera probablement des irritations au niveau de l'appareil digestif.

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons :

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés
aquatiques :

Remarques: Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité**Produit:**

Biodégradabilité :

Remarques: Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation**Produit:**

LAPONITE-RDS

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Réglementation

40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques

Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique
supplémentaire

: Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**EPA code (s) de déchets
dangereux

: Non applicable

Emballages contaminés

: Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**49 CFR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

LAPONITE-RDS

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]

US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans CERCLA.

SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

SARA 311/312 Dangers : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

SARA 302 : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Non-volatile (poids) : Donnée non disponible

Massachusetts Right To Know

Pyrophosphate tétrasodique 7722-88-5

Pennsylvania Right To Know

Pyrophosphate tétrasodique 7722-88-5

LAPONITE-RDS

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

New Jersey Right To Know

U.S.: Nombre Secret : 800963-1095
Commercial
d'Enregistrement de New
Jersey pour le proudit (NJ
TSRN)

Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA	: Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
Liste active de l'inventaire TSCA	: Tous les composants de ce produit sont répertoriés comme actifs et/ou sont exemptés
Section 5a	: Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle d'utilisation importante.
Section 4 / 12(b)	: Aucune substance n'est soumise aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation.
DSL	: Nous certifions que tous les composants sont énumérés sur le LIS LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 05/17/2026

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.